



**Réponse de la Municipalité à l'interpellation de Mme Caroline Alvarez Henry et consorts déposée le 9 mars 2021**

« Politique de relance de la culture lausannoise : quelle place pour les œuvres d'artistes femmes ? »

Lausanne, le 6 mai 2021

**Rappel de l'interpellation**

*« A l'occasion de la journée internationale de la femme ce 8 mars mettant en avant la lutte pour les droits des femmes, saluons la sortie cette semaine de l'ouvrage « 100 femmes qui ont fait Lausanne » menée par notre municipale en charge de l'égalité. Vite découvrons ces femmes dont les parcours ont marqué par leur empreinte notre ville !*

*A noter aussi que pour marquer les 50 ans du droit de vote féminin en Suisse, le petit livre blanc de l'année « Deux mille vingt et une » qui met en lumière 940 artistes romandes, dont des lausannoises, a été édité à Lausanne.*

*Au vu de l'impact important de cette crise COVID sur la création artistique et afin de soutenir différents acteurs du secteur de la culture, le conseil communal a validé un plan de relance ambitieux le 25 août 2020.*

*Dans ce cadre, le « Fonds des arts plastiques » a été doté d'un budget d'acquisition spécial de CHF 100'000.- pour l'achat d'œuvres pour la Collection d'art de la Ville.*

*Même si la présence des femmes est forte dans tous les mouvements artistiques, les femmes sont souvent invisibles dans l'histoire de l'art et l'égalité des genres est de loin encore pas acquise. Nous héritons de collections montées et enrichies dans des époques où on collectionnait peu les femmes. Les choses bougent et des rééquilibrages s'effectuent en faveur d'une meilleure reconnaissance des femmes dans l'art ».*

**Préambule**

La Municipalité partage pleinement les préoccupations des interpellatrices et considère comme centrale la question de l'égalité entre femmes et hommes. La Ville de Lausanne est l'une des collectivités romandes les plus avancées en la matière. Elle poursuit depuis près de 30 ans une politique active d'égalité entre genres et condamne fermement toute discrimination.

La sous-représentation des femmes dans les collections publiques historiques et expositions est un phénomène mondial et observable en Suisse. Constituée en 1930, la Collection d'art de la Ville de Lausanne (CAL) ne fait malheureusement pas exception. La présence de femmes dans la CAL a toutefois fortement cru depuis les années 1970. Elle est presque paritaire ces dernières années.

La Municipalité est consciente que les femmes restent sous-représentées tant dans sa collection d'art que dans l'histoire. Elle a ainsi récemment conçu une stratégie globale de visibilité des femmes dans l'espace public qui s'articule autour de la dénomination d'espaces publics, de la pose de nouvelles plaques commémoratives, de la publication sur des femmes remarquables mentionnée par les interpellatrices et d'œuvres d'art. Cette stratégie est d'ores et déjà en cours de déploiement.

## Réponse aux questions posées

La Municipalité répond comme suit aux questions posées :

### **Question 1 : Les œuvres appartenant à la Collection d'art de la Ville de Lausanne sont-elles cataloguées ?**

La Ville tient un inventaire complet de sa collection d'art qui comprend 1735 œuvres dont 86 dans l'espace public. Cet inventaire est accessible aux professionnel·le·s des milieux de l'art ainsi qu'au grand public sur deux bases de données en ligne :

- Lausanne « Collections musées »<sup>1</sup> : une base de données tous publics contenant des informations sur les diverses collections de la Ville de Lausanne et de ses musées ;
- Museris<sup>2</sup> : une base de données professionnelle.

S'y ajoutent un site Internet dédié à la CAL<sup>3</sup>, mis en ligne récemment et proposant toute une série d'informations utiles sur l'histoire, la politique d'acquisitions et les pièces de la collection, ainsi que le guide et site web *Art en ville*<sup>4</sup>, qui présente une sélection de 82 œuvres d'art publiques et privées exposées en plein air sur le territoire lausannois.

### **Question 2 : Quel est le pourcentage d'œuvres réalisées par des femmes ?**

La CAL s'étend de 1930 à nos jours. Sur les 1735 œuvres actuellement dans la collection, 547 ont été réalisées par des femmes, soit environ 32%. Sur 530 artistes répertoriés, 157 sont des femmes, ce qui représente environ 30%.

Cette proportion de femmes dans la CAL est bien supérieure au pourcentage de femmes artistes actives depuis 1930, tel que répertorié dans le *SIKART Dictionnaire sur l'art en Suisse*<sup>5</sup> qui s'élève à environ 22% seulement.

### **Question 3 : Y a-t-il des critères d'acquisition en matière de genre ?**

La Commission des arts visuels, dont la mission<sup>6</sup> est le conseil artistique auprès de la Municipalité, a déjà pris en compte la problématique d'un art genré depuis de nombreuses années. Les mêmes chances sont accordées aux femmes qu'aux hommes.

La parité est visée dans les concours (pourcents culturels, appels à projets, etc.), aussi pour les artistes invité·e·s que pour la composition des jurys. Une attention à la parité est également portée lors de l'attribution des ateliers d'artistes ainsi que des nouvelles acquisitions effectuées pour la Collection. Ainsi, sur les trois dernières années, plus de 40% des œuvres acquises pour la CAL ont été réalisées par des femmes. Enfin, la Commission des arts visuels est elle-même paritaire (cinq femmes et quatre hommes).

Il n'y a par contre pas de critères d'acquisition explicites en matière de genre, bien que la Commission applique, dans toute la mesure du possible, les normes internationales du Conseil international des musées (ICOM). La charte de diversité culturelle de cette association faitière intègre justement des recommandations relatives à l'égalité entre les sexes pour les musées et institutions depuis 2013<sup>7</sup>.

---

<sup>1</sup> <https://www.lausanne.ch/collections-musees/>.

<sup>2</sup> <http://museris.lausanne.ch>.

<sup>3</sup> <https://www.lausanne.ch/cal>.

<sup>4</sup> <https://www.lausanne.ch/portrait/culture/art-en-ville.html>.

<sup>5</sup> <http://www.sikart.ch/>. Base de données de SIK-ISEA (Institut suisse pour l'étude de l'art). Consulté le 12 avril 2021.

<sup>6</sup> Règlement du Fonds des arts plastiques de la Ville de Lausanne, 16 février 2016.

<sup>7</sup> Résolution n° 4 « Musées, intégration des questions d'égalité entre les sexes et inclusion : utilisation des dispositions de la Charte de la diversité culturelle de l'ICOM » [https://icom.museum/wp-content/uploads/2018/07/ICOMs-Resolutions\\_2013\\_Fr.pdf](https://icom.museum/wp-content/uploads/2018/07/ICOMs-Resolutions_2013_Fr.pdf).



**Question 4 : Peut-on savoir quelle part des montants prévus par le plan de relance a été investie dans l'achat d'œuvres à ce jour ? Combien d'œuvres et lesquelles ? Quel nombre d'œuvres d'artistes femmes acquises et quel montant leur a-t-il été alloué ?**

Le Conseil communal a validé un relance de la culture lausannoise à hauteur de CHF 2'500'000.- en date du 25 août 2020 (préavis N° 2020/19<sup>6</sup>). Le préavis prévoyait une allocation de CHF 100'000.- au Fonds des arts plastiques, dont CHF 50'000.- pour l'acquisition d'œuvres d'art pour la CAL. La Commission des arts visuels avait préalablement décidé d'une campagne d'acquisitions exceptionnelle en raison de la crise du COVID-19, portant ainsi le budget d'acquisitions total du Fonds des arts plastiques octroyé en 2020 à CHF 131'150.-.

Ce budget a été entièrement dépensé. La Municipalité a validé l'acquisition des 56 œuvres suivantes :

Luc Aubort (\*1971)

- *Sans titre*, 2020, acrylique et encre sur mouchoir, 38 × 38 cm
- *Sans titre*, 2020, acrylique et encre sur mouchoir, 38 × 38 cm
- *Sans titre*, 2020, acrylique et encre sur mouchoir, 38 × 38 cm
- *Sans titre*, 2019, acrylique et encre sur toile, 35 × 25 cm
- *Sans titre*, 2019, acrylique et encre sur toile, 35 × 30 cm

Sophie Bouvier Ausländer (\*1970)

- *Night Shift* de la série « Avalanche », 2018, gouache sur carte cirée, 31.5 × 27.5 cm
- *Night Shift* de la série « Avalanche », 2018, gouache sur carte cirée, 31.5 × 27.5 cm
- *Night Shift* de la série « Avalanche », 2018, gouache sur carte cirée, 31.5 × 27.5 cm

Jacqueline Benz (\*1956)

- *Tapis de nuages*, 2018, crayon de couleur et gouache sur papier, 100 × 69.5 cm
- *Néon*, 2018, crayon de couleur et gouache sur papier, 81 × 66 cm
- *Lever les bras (manifestation)*, 2019, crayon de couleur et gouache sur papier, 63 × 90 cm

Olivier Christinat (\*1963)

- *Cimes I*, 2019, impression pigmentaire sur papier coton, 133 × 100 cm

Nicolas Delaroche (\*1985)

- *Vulcano*, 2020, transfert digital émaillé sur grès, env. 42 × 30 cm
- *Vulcano*, 2020, transfert digital émaillé sur grès, env. 42 × 30 cm

Daniela Droz (\*1982)

- *L'envers du visible, Diptyque 1*, 2018, photographie, impression jet d'encre, 140 × 115 cm
- *L'envers du visible, Diptyque 2*, 2018, photographie, impression jet d'encre, 140 × 115 cm

---

<sup>6</sup> Préavis N° 2020/19 du 18 juin 2020 « Politique de relance de la culture lausannoise suite à la crise du COVID-19 ».

Elise Gagnebin-de-Bons (\*1976)

- *Sans titre*, 2018, collage sur papier, 65 × 50 cm
- *Sans titre*, 2018, collage sur papier, 65 × 50 cm
- *Sans titre*, 2018, collage sur papier, 65 × 50 cm
- *Pioneer*, 2019, tirage numérique spray, 100 × 70 cm

Florian Javet (\*1976)

- *Sans titre* de la série « Extension de la Prise », 2018, dix dessins sur papier, 27,9 × 21 cm

Stéphane Kropf (\*1979)

- *Sans titre (For Bikelock II)*, 2020, acrylique sur toile, 152 × 140 cm

Aloïs Lichtsteiner (\*1950)

- *Sans titre*, 2015, bois gravé imprimé en monotype, 59 × 89 cm

Emma Lucy Linford (\*1992)

- *Les personnages*, 2019, tapisserie, 580 × 160 cm

Alexandre Loye (\*1972)

- *Chapardage*, 2019, huile sur toile, 100 × 80 cm
- *Traversé*, 2019, huile sur toile, 100 × 80 cm

Line Marquis (\*1982)

- *Marie-Thérèse*, 2020, huile sur toile en deux parties, 75 × 100 cm
- *La récolte de patates*, 2019, huile sur toile, avec encadrement : 93 × 113 cm
- *Beaulieu au printemps*, 2020, huile sur toile, 63 × 91 cm
- *Greta*, 2020, huile sur toile, 69 × 80 cm

Miguel Menezes (\*1984)

- *Cactus*, 2019, peinture acrylique sur toile, 60 × 40 cm

Philémon Otth (\*1991)

- *Sans titre (orange)*, 2020, encre et manga sur panneau de carton alvéolaire, 50 × 60 cm
- *Sans titre (rose)*, 2020, encre et manga sur panneau de carton alvéolaire, 50 × 60 cm
- *Sans titre (rouge)*, 2020, encre et manga sur panneau de carton alvéolaire, 50 × 60 cm
- *Sore scorer*, 2016, morceaux de toile, fil, résidus d'atelier, 30 × 30 × 30 cm

Virginie Otth (\*1971)

- *02 composition d'odeurs, fruitée*, assemblage de cinq impressions jet d'encre sur alu, une peinture acrylique sur panneau MDF et une liste de bois, env. 100 × 200 cm, éd. 1/3

Sandrine Pelletier (\*1976)

- *No Roads*, 2016, MDF noir et sapin brûlé et verni, 110 × 335 cm

Guillaume Pilet (\*1984)

- *Neowise I*, 2020, acrylique sur toile, 2020, 24 × 30 cm
- *Neowise II*, 2020, acrylique sur toile, 2020, 24 × 30 cm
- *Neowise III*, 2020, acrylique sur toile, 2020, 24 × 30 cm

Gina Proenza (\*1994)

- *O o a o a*, 2017, caisson lumineux et adhésifs, 177 × 33 × 16 cm
- *a a e o (Alka Seltzer)*, 2018, porcelaine, satin et moteur, 24 × 18 × 9 cm

Virginie Rebetez (\*1979)

- *Untitled #10* de la série « Under Cover–South Africa », 2013, photographie, 120 × 90 cm
- *Untitled #11* de la série « Under Cover–South Africa », 2013, photographie, 120 × 90 cm

Isabelle Schiper (\*1976)

- *Sans titre*, 2019, mine de plomb et fusain sur papier, 180 × 150 cm

David Weishaar (\*1987)

- *Peach Breakfast*, 2019, huile et acrylique sur toile, 80 × 100 cm
- *Die Liebe*, 2020, huile et acrylique sur toile, 100 × 250 cm

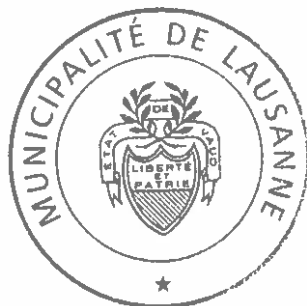
Ces œuvres, de tous médiums, ont été réalisées par 22 artistes, 11 hommes et 11 femmes. Les 24 pièces réalisées par des femmes ont été acquises pour un montant total de CHF 68'300.-, soit 52% du montant dédié à l'ensemble des acquisitions en 2020. A noter que, vu la grande diversité des pièces acquises (dessins au feutre, installations de grande dimension, peintures, tapisseries, photographies, etc.), le nombre de pièces acquises auprès de chaque artiste n'est pas comparable.

La Municipalité estime avoir ainsi répondu aux questions de Mme Caroline Alvarez Henry et consorts.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, à Lausanne, le 6 mai 2021.

Au nom de la Municipalité

Le syndic  
Grégoire Junod



Le secrétaire  
Simon Affolter

